

Non à une rentrée sous le signe de nouvelles dégradations de nos missions, de nos salaires et de nos conditions de travail !

Pour ne plus continuer à subir la dégradation de nos conditions de travail, exigeons d'autres choix budgétaires. N'attendons pas que les services publics soient réduits en cendres pour agir !

Tout le monde a en mémoire la fin d'année chaotique dans les collèges et les lycées où la canicule a durement éprouvé la santé des personnels et des élèves. Face à la canicule, l'Éducation nationale a débloqué des crédits pour acheter des ventilateurs au moment où les établissements fermaient leurs portes...

"PAR SOLIDARITÉ" LE MINISTRE GEFFRAY
COUPE LA CLIME DE SON BUREAU



Chacun a en tête les images des incendies qui ont ravagé des milliers d'hectares de forêt et détruit des centaines d'habitations. Face à ces incendies les pompiers ont lutté à armes inégales tant leur manque de moyens humains et matériels est criant. Comme les soignants pendant le covid, ils ont été acclamés - c'est-à-dire payés de mots. Qu'il s'agisse des pompiers, des soignants, des personnels de l'éducation nationale, c'est le même constat alarmant.

Le réchauffement climatique rend encore plus visible ce que le gouvernement s'évertue à cacher : les services publics manquent de tout car les choix politiques et budgétaires faits par les gouvernements successifs ne consistent plus à fournir les moyens humains et matériels suffisants pour garantir la santé, la sécurité, l'égal accès à l'instruction, l'accompagnement approprié des élèves en situation de handicap.

Malgré cette situation catastrophique, le gouvernement prévoit encore de supprimer des postes de titulaires au prétexte de la baisse démographique, de ne pas réemployer des milliers de contractuels, de geler les salaires et même d'amputer les retraites. Mais il n'envisage toujours pas de taxer les riches, ni de mettre à contribution les entreprises qui engrangent des bénéfices records comme Total qui profite de la flambée des prix des carburants.

Ainsi, le nombre de chômeurs continue d'augmenter quand les entreprises ont reçu 211 milliards d'aides publiques (*source : rapport de la direction générale du Trésor*). De même, tous les deux mois, le Premier ministre Lecornu annonce des rallonges budgétaires pour les dépenses militaires.

A la pré-rentrée et à la rentrée, on nous explique que la baisse démographique est inexorable et qu'il faut se préparer à des plans de fermetures de postes. Pourtant, il n'y a jamais eu autant d'élèves par classe que depuis qu'il y a moins d'élèves dans chaque académie...

VIVE LA BAISSÉ
DÉMOGRAPHIQUE!!



Le ministère prévoit une baisse de 20 % des effectifs d'ici 2030. Mais s'il répercutait cette baisse dans les classes, cela abaisserait les seuils à 25 élèves par classe en collège et 30 en lycée. On nous explique qu'il n'y a jamais eu autant d'élèves en situation de handicap accueillis dans les classes, pourtant les AESH n'en ont jamais eu autant à accompagner avec aussi peu d'aide médicale ou psychologique.

Le remplacement des PIAL par les PAS ne fait qu'aggraver la situation. 50 000 élèves notifiés ne sont toujours pas pris en charge par un AESH et 30 000 sont en attente d'une place en établissements sociaux et médico-sociaux. 1 200 élèves en Ille-et-Vilaine !

Quant aux assistants d'éducation, le ministre annule les 37 millions de crédits prévus et bloque leur salaire au SMIC.

Malgré une pétition de plus d'un millier de signatures déposée le 7 juillet dernier au ministère par FO, le ministre renvoie aux académies la charge budgétaire d'une grille d'échelonnement indiciaire qui permettrait de voir l'ancienneté, donc l'expérience des AED, prise en compte. Pour rappel, en Bretagne, 15 suppressions de postes d'AED ont été supprimés pour la rentrée !

S'il n'y a pas d'autre moyen d'être entendu, alors le SNFOLC 35 propose de discuter dès maintenant de la montée nationale au ministère des AED pour aller chercher cette grille de rémunération.

La seule réponse concrète du ministre à la rentrée, c'est d'interdire l'usage des téléphones portables dans les lycées ! Cette mesure difficilement applicable expose les personnels qui seront tenus de la faire respecter sans moyens supplémentaires.



Pour le SNFOLC 35, il n'y a pas de fatalité budgétaire, défendons notre métier et nos conditions de travail !

FO exige :

- Des mesures urgentes pour équiper et adapter les établissements à la crise climatique majeure qui ne saurait être ignorée, avant leur future rénovation (qui va devenir nécessaire) ;
- Un plan massif de titularisation des personnels contractuels (enseignants, CPE, Psy-EN) qui le souhaitent.
- L'annulation des PAS et des PIAL.
- Pour les AESH, la création d'un statut de catégorie B avec 24h ETP comme temps plein.
- Une grille nationale de rémunération des AED, dès la première année de CDD.
- Pour les AED, la création d'un statut de la Fonction Publique pour les volontaires.
- L'annulation de toutes les fermetures de classes et de postes et l'abaissement immédiat des seuils à 25 en collège et 30 en lycée et 5 de moins en REP.
- L'augmentation générale des salaires et le rattrapage des pertes subies (soit 33%) depuis 2000.

Pour défendre nos droits, pour défendre notre service public d'Éducation, il est temps de réagir. Dans plusieurs départements, la mobilisation est à l'ordre du jour dès le 1^{er} septembre, avec des HIS qui se tiendront lors des pré-rentées. En Ille-et-Vilaine, les personnels du collège de la Binquenaïs à Rennes ont déjà déposé un préavis de grève avec les sections syndicales FO, CGT et FSU pour une grève reconductible à partir du 3 septembre. Ils devraient être suivis par plusieurs autres établissements d'Ille-et-Vilaine.



Nouvelles dégradations de nos missions, de nos salaires et de nos conditions de travail !
La rentrée peut-elle se faire dans de telles conditions ?

La fédération FO de l'enseignement, la FNEC FP-FO, a déposé un préavis de grève à compter de la pré-rentée.

Nous vous invitons à participer aux réunions syndicales organisées dès la pré-rentée par le SNFOLC 35.

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !



colm